

### 1. Un paysage terne

Depuis le printemps, le paysage international a subi certaines modifications : aux U.S.A., l'exécutif et le congrès ont trouvé un compromis sur le projet de budget pour 1983 et l'assouplissement par le F.E.D. de sa politique monétaire ne serait pas incompatible avec une reprise limitée en fin d'année ; mais, dans le même temps, les principaux pays industrialisés (U.S.A., Japon, Pays Européens) n'ont pu dégager de consensus en vue d'une relance concertée. Enfin, de nombreuses tensions économiques et politiques alimentent un climat à la fois incertain et peu propice à la concertation internationale, qui s'est traduit par une surévaluation accrue du dollar vis à vis de toutes les monnaies. Le dollar joue de plus en plus, dans ces conditions incertaines, un rôle de valeur-refuge que la récente détente sur les taux d'intérêt à court terme n'a pas encore mis en cause. Les risques de déstabilisation du système financier international ne peuvent être totalement exclus, en liaison avec les problèmes de la dette de la zone hors O.C.D.E. : leur matérialisation aurait des conséquences fortement récessives sur la demande mondiale, mais ce schéma ne sera pas retenu dans cette note.

Néanmoins, l'environnement international de la France, malgré les éléments positifs enregistrés aux U.S.A., est bien terne en ce début d'automne : la reprise escomptée de l'économie mondiale au cours du second semestre 1982 paraît devoir être différée de plusieurs mois.

### 2. Les Etats-Unis et la situation monétaire internationale

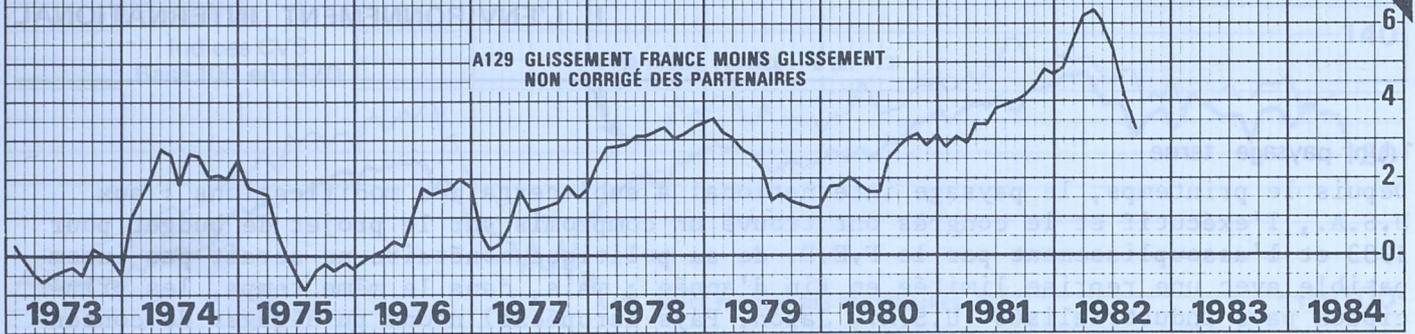
Aux U.S.A., l'hypothèse d'un retour au moins temporaire, d'ici la fin de l'année, à une croissance modérée de l'ordre de 3 % en rythme annuel, reste plausible : l'atténuation du conflit entre politique monétaire et politique budgétaire, les possibilités d'une reprise de la consommation des ménages, financée par les déductions fiscales et les revenus d'intérêt, l'affaiblissement des anticipations inflationnistes qui rend compatibles une reprise faible et le respect de la norme monétaire par la modération de la demande de crédit sont différents éléments qui confortent ce schéma. Certes, les informations conjoncturelles récentes en provenance des U.S.A. sont contradictoires : la production industrielle, après sa chute brutale de la fin 1981, continue à décliner lentement au cours du premier semestre 1982 et encore en juillet-août. Le taux de chômage continue de croître et le nombre de faillites d'entreprises a atteint un niveau record en juillet, bien que la détente de la contrainte monétaire depuis lors doive restreindre les risques d'enchaînements récessifs provoqués par des défaillances d'entreprises confrontées aux contraintes de bilan. Néanmoins, l'indice précurseur affiche une reprise depuis avril 1982, qui s'explique à la fois par un meilleur climat financier et par une amélioration des commandes. Il paraît donc possible que la détente de la contrainte monétaire soit compatible au second semestre 1982 avec une reprise limitée, soutenue par la consommation des ménages. La poursuite d'une telle reprise en 1983 dépend des relais qu'apporteront l'investissement et les exportations. Ces relais n'interviendront que si la détente actuelle des taux d'intérêt se confirme, ce qui suppose, entre autres, un fonctionnement régulier du système financier international.

Mais la reprise américaine restera, dans tous les cas, insuffisante pour enrayer la montée du chômage.

Une reprise américaine aurait des effets favorables sur l'activité européenne, par effets d'entraînement, mais ces effets ne se manifesteraient pas avant le début 1983. D'autre part, la détente récente des taux d'intérêt américains peut permettre une certaine remise en ordre des grandes monnaies entre elles, plus conforme aux tendances économiques fondamentales. Le yen, en particulier, paraît très sous-évalué : en 1981, le taux de couverture des échanges des U.S.A. avec le Japon était de 60 % et cependant

# Différence d'inflation

\* S: INSEE, SC/D: 25  
 ☆ Différence des %/BRUTS

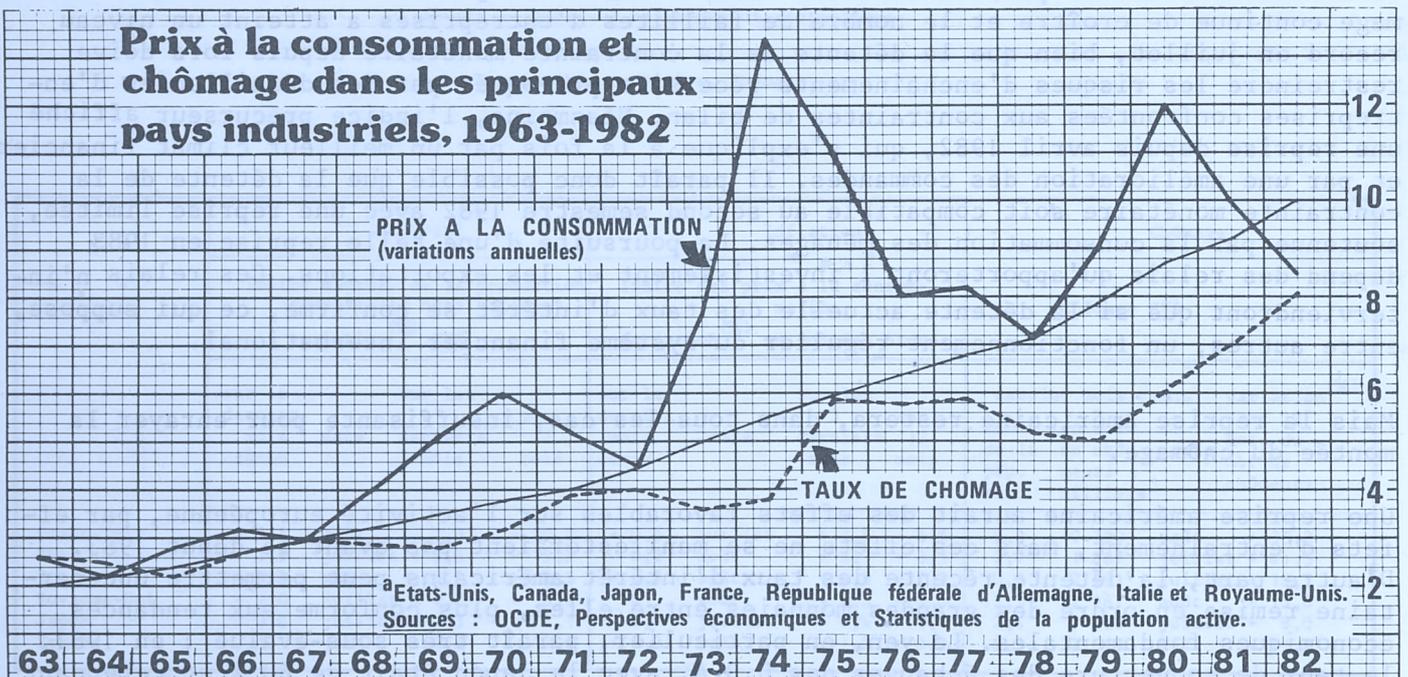


Néanmoins, l'environnement international de la France, malgré les éléments positifs enregistrés aux U.S.A., est bien terni en ce début d'automne : la reprise escomptée de l'économie mondiale au cours du second semestre 1982 paraît devoir être différée de plusieurs mois.

## Les Etats-Unis et la situation monétaire internationale

Aux U.S.A., l'hypothèse d'un retour au moins temporaire, d'ici la fin de l'année, à une croissance modérée de l'ordre de 3% en rythme annuel, reste plausible : l'atténuation du conflit entre politique monétaire et politique budgétaire, les possibilités d'une reprise de la consommation des ménages, financée par les réductions fiscales et les revenus d'intérêt, l'affaiblissement des anticipations inflationnistes qui rend compatibles une reprise faible et le respect de la norme monétaire par la modulation de la demande de crédit sont différents éléments qui confortent ce schéma. Certes, les informations conjoncturelles récentes en provenance des U.S.A. sont contradictoires : la production industrielle, après sa chute brutale de la fin 1981, continue à décliner lentement au cours du premier semestre 1982 et encore en juillet-août. Le taux de chô-

# Prix à la consommation et chômage dans les principaux pays industriels, 1963-1982



le yen s'est déprécié en glissement de 5 % vis-à-vis du dollar. En 1982, ces mouvements se sont confirmés. Mais cette remise en ordre des monnaies n'est pas certaine, tant l'inquiétude des milieux financiers internationaux est grande. Le dollar, reflet de l'économie dominante, peut garder tout son attrait pour les capitaux flottants en quête de sécurité et de rentabilité. De fait, l'observation des évolutions passées montre que la liaison des taux d'intérêt et des taux de change est certes indiscutable mais d'une intensité très variable. L'éventualité d'une détérioration prochaine de la balance courante américaine, enregistrant les effets retardés des pertes de compétitivités associés à la surévaluation du dollar, pourrait cependant constituer un facteur supplémentaire poussant à la remise en ordre des monnaies.

Il reste que les éléments positifs enregistrés aux U.S.A. auront des effets qui ne seront ni immédiats, ni spontanés sur les pays européens : l'effet d'entraînement ne sera au mieux sensible qu'au début 1983 et la diminution de l'impact à la fois inflationniste et récessif du dollar surévalué ne suivra qu'avec lenteur la détente des taux d'intérêt.

### **3. Difficultés d'une reprise autonome en Europe**

Dans le même temps, les pays européens, pris globalement, témoignent d'une absence de capacité de reprise autonome de l'activité. Le cas de la R.F.A. est exemplaire : ce pays sort d'une phase de rééquilibrage de sa balance courante, bénéficiant d'une forte progression des exportations en 1981. Mais, d'une part, cette progression est aujourd'hui stoppée et le fort recul des commandes à l'exportation depuis le printemps laisse attendre pour le second semestre la poursuite d'un mouvement de baisse des exportations d'autre part, le rééquilibrage de la balance courante n'a pas constitué une marge de manoeuvre suffisante pour permettre le redémarrage de la demande interne : les anticipations d'investissement, déprimées par deux années de quasi-stagnation, ne connaîtront pas d'amélioration spontanée, la consommation des ménages reste médiocre et l'orientation de la politique budgétaire restrictive. Seule une baisse éventuelle du taux d'épargne des ménages pourrait stimuler l'activité d'ici la fin de l'année.

Dans l'ensemble de la C.E.E., les perspectives de production sont orientées négativement, bien que la Belgique ait enregistré un certain gain d'activité à la suite de la dévaluation du Franc Belge. Les conditions d'un rétablissement font défaut, puisque les opinions sur les stocks et les carnets de commande se dégradent.

La production industrielle des principaux partenaires de la France, qui était restée en retrait de la reprise de la production française en 1981, avait semblé connaître une certaine amélioration au début 1982. Elle s'est avérée très fragile et le deuxième trimestre a révélé une nouvelle baisse, que le second semestre pourrait confirmer dans le cas de l'Europe. L'activité globale reste stagnante.

Certes la baisse des taux d'intérêt américaine a été suivie par une baisse analogue en R.F.A., au Royaume-Uni et aux Pays-Bas, pays qui, grâce au rétablissement opéré de leurs balances des paiements courants, peuvent assouplir leur politique monétaire sans craindre de voir leur monnaie se déprécier. Mais, l'effet stimulant de ce desserrement

ne devrait pas être sensible avant plusieurs mois, délai normal d'action de la politique monétaire, d'autant que celle-ci reste juxtaposée à des orientations budgétaires restrictives.

### **4. Un élément nouveau : l'essoufflement de la demande hors OCDE**

Il s'agit là d'un élément nouveau par rapport aux années précédentes : les pays hors OCDE, que ce soient les pays en voie de développement, les pays socialistes, ou les pays de l'OPEP ont vu leurs recettes en devises stagner, voire se réduire en raison de la tendance à la baisse des cours mondiaux des matières premières et de la faible demande issue des pays industrialisés. Certains des pays de la zone hors OCDE ont ainsi dû adopter des plans d'austérité visant à restreindre leurs importations (Brésil, Nigéria). D'autres, dont le niveau d'endettement est jugé trop élevé, se voient contraints de négocier avec leurs créanciers un rééchelonnement de leur dette, voire un

moratoire sur les intérêts et le principal ou une aide substantielle pour assurer le service de la dette (Pologne, Mexique), ce qui peut mettre en jeu la stabilité du système financier international.

La stabilisation probable des cours en devises sur les marchés des matières premières (hors métaux précieux), la stabilité du prix nominal du pétrole pour les prochains mois ne devraient pas contribuer à modifier très significativement ces évolutions dans l'immédiat. Au mieux peut-on espérer un effet positif sur l'OPEP de l'arrêt probable du déstockage pétrolier et de la restructuration des ventes pétrolières entre pays producteurs.

L'année 1982 voit donc la demande hors OCDE, dernier élément dynamique du commerce international, s'essouffler et cette situation pourrait aller en se dégradant, si la reprise américaine avortait trop rapidement.

### 5. Un profil de demande mondiale défavorable mais une désinflation sensible

Le profil de demande mondiale adressée à la France souffre bien sûr de ces évolutions. Au recul des importations de la zone hors OCDE au début de l'année s'est ajouté le nouvel affaiblissement de la demande en provenance de l'OCDE au second trimestre. La demande mondiale, qui était remontée au premier semestre 1981 puis s'était stabilisée, connaît ainsi un fléchissement au premier semestre de cette année.

Les seuls éléments favorables à une meilleure tenue de la demande mondiale adressée à la France au second semestre restent limités : il s'agit de l'éventualité de la reprise américaine et de l'arrêt en fin d'année de la baisse des achats de l'OPEP, favorisés par la probable fin du déstockage pétrolier international et la restructuration des ventes des pays de l'OPEP.

Le principal élément positif de l'environnement international, accompagné il est vrai d'une récession d'une longueur inédite, est la désinflation sensible dans les principaux pays industriels. Le rythme annuel de hausse des prix à la consommation est redescendu au niveau atteint entre les deux chocs pétroliers, soit de 6 à 8 % l'an. Ce taux est certes au-dessus du niveau des années 1960 mais en-dessous du niveau que donne l'extrapolation de l'accélération de l'inflation observée au cours des deux décennies des années 1960 et 1970 (cf graphique). Certes, les taux d'inflation enregistrés au premier semestre étaient particulièrement bas en raison de facteurs conjoncturels favorables mais les derniers taux connus confirment la tendance de 6 à 8 % l'an, plancher que les faibles gains de productivité liés à la médiocrité de l'activité ne sauraient permettre cependant de franchir. La France, connaissant au premier semestre un très fort écart d'inflation (6 à 7 % l'an à la fin du printemps) se rapproche depuis lors, avec l'effet des mesures prises, de la norme commune.

Demande mondiale de produits manufacturés adressée à la France

Taux de variation CVS trimestriels

ZONE	pondé- ration (1)					81/80					82/81 <sup>P</sup>
		I	II	III	IV	(2)	I	II <sup>P</sup>	III <sup>P</sup>	IV <sup>P</sup>	(2)
O.C.D.E. ....	0.7	- 2.1	3.6	1.5	0.3	1.0	1.0 <sup>e</sup>	- 2.0	0	1.0	- 0.3
O.P.E.P. ....	0.1	7.4	14.0	7.0	0.7	22.5	- 2.7	0	0	0	+ 4.0
P.V.D. ....	0.15	0.8	1.6	- 0.8	- 4.3	4.4	- 0.7	- 0.5	- 0.5	- 0.5	- 4.4
Est .....	0.05	- 0.1	- 0.4	- 0.2	- 8.0	2.9	- 0.3	- 0.5	- 0.5	- 0.5	- 7.0
Demande mondiale .....	1	- 0.6	+ 4.1	+ 1.6	- 0.8	+ 3.1	+ 0.3	- 1.5	- 0.2	0.6	+ 0.4

(1) Structure des exportations de la France

(2) Taux de variation annuel

e estimation, p. prévision

## 6. Pétrole et matières premières

L'arrivée à terme de la phase de déstockage pétrolier et l'état des rapports internationaux devraient conduire à une stabilité du prix en dollars du baril de pétrole importé au second semestre : le niveau atteint devrait être de 35 dollars contre 34,6 au deuxième trimestre et 36,2 au premier. En Francs par tonne, le prix du pétrole importé connaît par contre un renchérissement important au troisième trimestre (+ 10,6 %), dont le repli au quatrième trimestre, fonction du mouvement du dollar, restera limité (1).

A l'exception de celui des métaux précieux, les marchés des matières premières demeurent très déprimés.

La montée des cours des métaux précieux amorcée depuis deux mois (+ 60 %) s'est accélérée depuis la fin août.

Simultanément, les cotations des métaux non-ferreux et des ferrailles ont cessé de se dégrader.

Confrontés à la publication d'évaluations de récolte mondiale assurant que les marchés seront largement approvisionnés, les cours des matières premières alimentaires (céréales, soja, sucre) ont sensiblement fléchi depuis juillet-août (début des campagnes de production).

L'indice des prix en devises des matières premières importées enregistre depuis deux mois un raffermissement des produits industriels reflétant essentiellement le mouvement sur les métaux précieux et depuis six mois une sensible baisse (- 13 %) des produits alimentaires.

Le glissement du franc vis à vis des devises de cotation conduit à une hausse de 10 % sur les trois derniers mois du coût global en francs des matières premières importées dont + 13 % sur les matières premières industrielles (11 % métaux précieux exclus).

Les marchés de matières premières ne devraient pas connaître - métaux précieux mis à part - d'évolution marquée au cours des prochains mois.

---

(1) Cette note a été rédigée sous l'hypothèse d'un maintien du dollar à un niveau élevé, qui ne serait en fin d'année qu'en faible retrait par rapport à celui constaté en septembre, c'est-à-dire de l'ordre de 6.90 F.



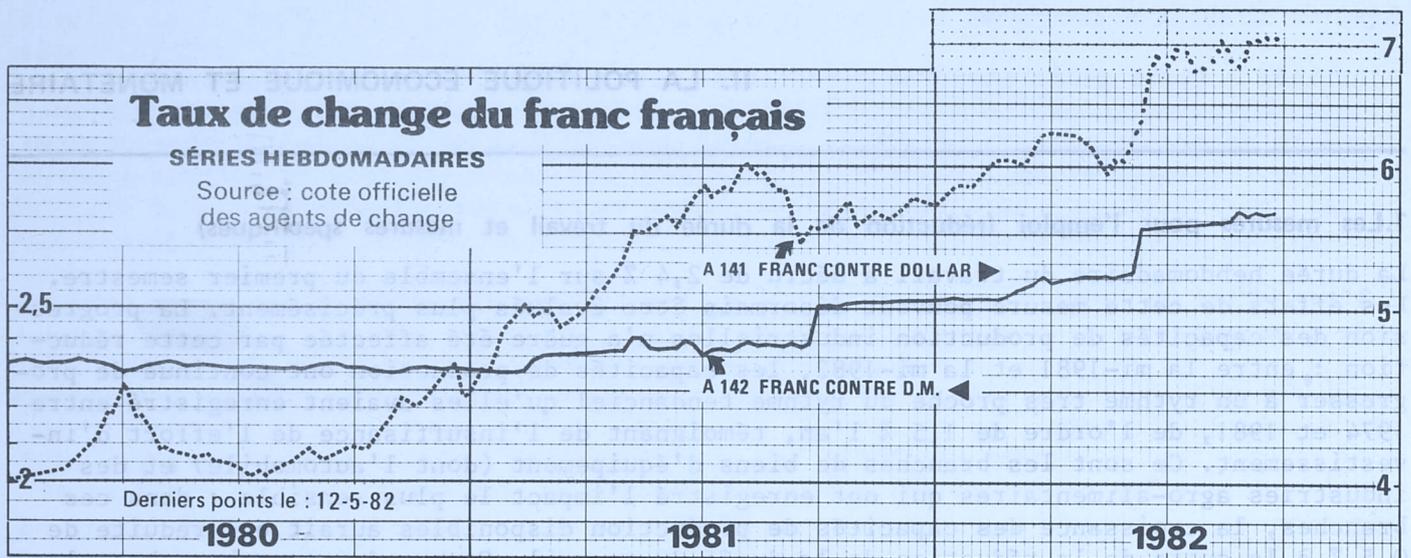
## 1. Les mesures pour l'emploi (réduction de la durée du travail et mesures spécifiques)

La durée hebdomadaire du travail a décru de 2,4 % sur l'ensemble du premier semestre. Les effets de cette mesure peuvent désormais être évalués plus précisément. La progression des capacités de production industrielles n'a guère été affectée par cette réduction : entre la mi-1981 et la mi-1982, les capacités de production ont continué de progresser à un rythme très proche du rythme tendanciel qu'elles avaient enregistré entre 1974 et 1981, de l'ordre de 1,5 % l'an, témoignant de l'insuffisance de l'effort d'investissement. Ce sont les branches de biens d'équipement (dont l'automobile) et des industries agro-alimentaires qui ont enregistré l'impact le plus sensible : dans ces branches, la croissance des capacités de production disponibles aurait été réduite de 0,5 % à la suite de la réduction de la durée du travail. Comme, dans ces branches, les capacités de production inutilisées restaient en juin dernier à un niveau élevé (22,1 % pour les IAA, 24 % pour les biens d'équipement professionnels), les tensions créées par cet impact limité restent faibles, même si la disponibilité de capacités rentables est plus limitée que ne le donne à penser l'indicateur de marges disponibles. La réduction de 1,7 % des marges avec embauche entre octobre 1981 et juin 1982 ne peut donc être attribuée que pour moins d'un tiers à la réduction de la durée du travail. Le restant de la baisse des marges renvoie à la forme du cycle d'investissement : la reprise brève mais forte de l'investissement industriel en 1979-80 a contribué à gonfler les marges tout au long de l'année 1981, malgré la reprise de la production (compte tenu des délais de mise en oeuvre des investissements), et la rechute tout aussi brutale de l'investissement en 1981 se fait sentir au premier semestre.

Néanmoins pour maintenir leur capacité de production face à la réduction de la durée du travail, les entreprises industrielles ont pu améliorer l'organisation du travail et l'utilisation de leur personnel par des modifications qui ont induit une baisse des réserves de personnel dont elles disposaient. Ces réserves sont connues par les marges de capacité disponibles sans embauche et une réduction de 1 % de ces marges, dont le niveau était de 11,5 % en juin 1982, peut être attribuée à la baisse de la durée du travail, pour l'ensemble de l'industrie. Cet effet est localisé comme précédemment dans les branches de biens d'équipement, de l'automobile et des IAA où il peut être estimé de 2 à 3 %. La réduction des marges sans embauche, de 2,3 points entre octobre 1981 et juin 1982, peut donc s'expliquer pour environ 1 point par la baisse de la durée du travail, dont l'effet reste très modéré.

Cette baisse localisée des réserves en personnel a pu induire, au vu des relations d'emploi habituelles, un flux d'embauche modéré dans les trois branches énoncées : la création d'emplois correspondante pourrait être de l'ordre de 1 % des effectifs de ces branches. Au niveau de l'ensemble de l'industrie, l'effet est de l'ordre de 0,5 %, soit environ 25 000 unités. A la mi-1982, la réduction de la durée du travail s'était ainsi partagée : pour les 4/5 en gains de productivité horaire du travail et pour le cinquième restant en créations d'emplois. Ce partage peut ne pas être définitif, du fait des habituels délais à l'embauche et des délais de réorganisation des processus de travail.

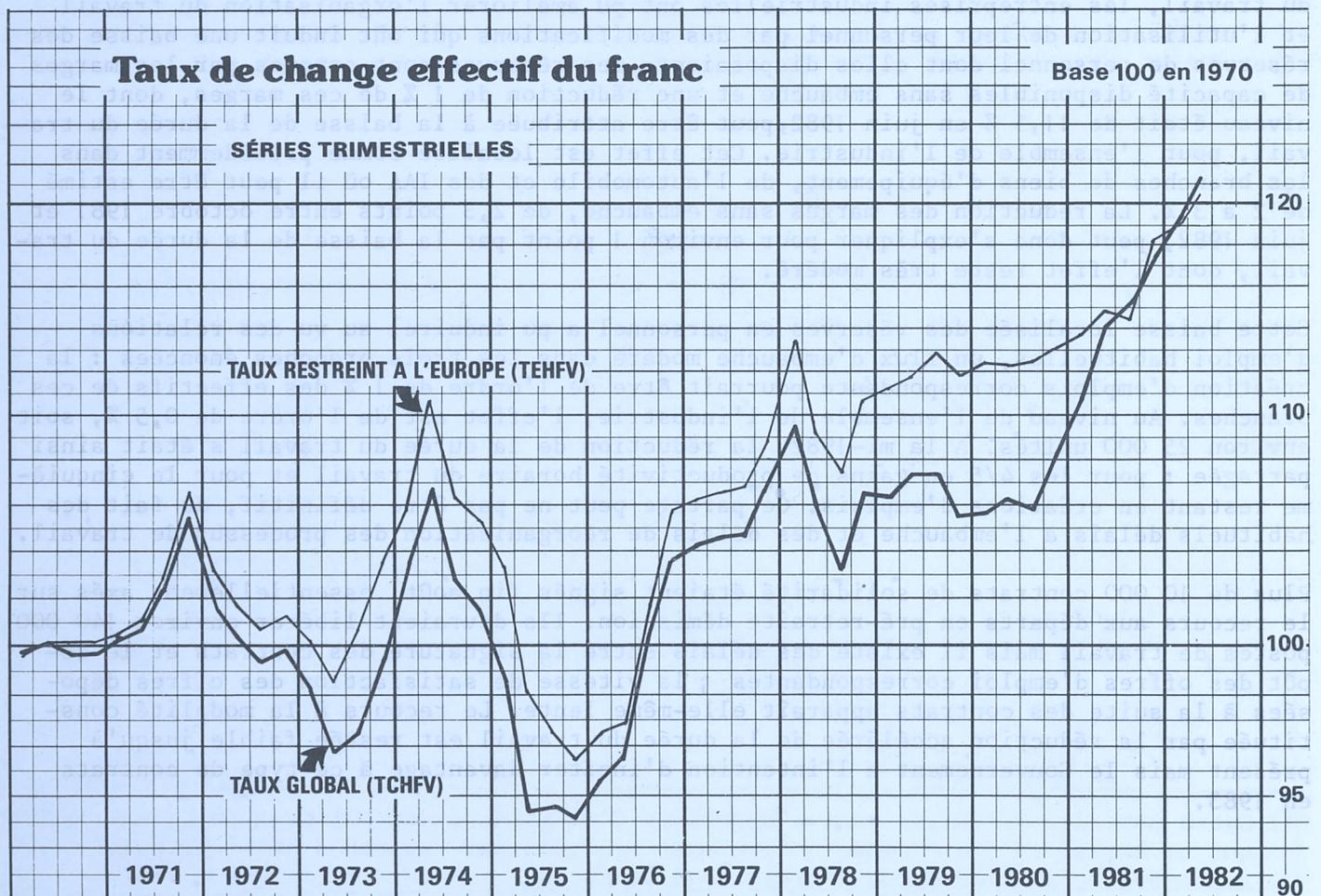
Plus de 10 000 contrats de solidarité étaient signés fin août, essentiellement axés sur le recours aux départs en pré-retraite démission. Ils devraient libérer environ 140 000 postes de travail mais il existe des délais entre la signature des contrats et le dépôt des offres d'emploi correspondantes ; la vitesse de satisfaction des offres déposées à la suite des contrats apparaît elle-même lente. Le recours à la modalité constituée par la réduction accélérée de la durée du travail est restée faible jusqu'à présent mais le Gouvernement a l'intention d'inciter davantage à ce type de contrats en 1983.



GRAPHIQUE DE TENDANCES, cahier bleu, page 10. Ces séries hebdomadaires sont complétées par des moyennes mensuelles sur dix ans (cahier vert page 14).

NOUVEAU GRAPHIQUE, réalisé pour cette note de conjoncture. Il apporte d'autres séries de taux de change effectifs du franc que celles figurant dans TENDANCES (cahier bleu : pages 10 et 11 ; cahier vert : page 14). Ces séries des cahiers bleu et vert reposent sur une «monnaie mondiale» représentée par un indice synthétique de onze monnaies (pondération de celles-ci selon le poids des exportations des pays émetteurs vers le reste du monde).

Sur le graphique ci-dessous le «taux global» de change effectif du franc est par rapport à un indicateur synthétique (moyenne géométrique pondérée) des indices de taux de change des sept principaux concurrents de la France : États-Unis, Japon, RFA, Italie, Royaume-Uni, Pays-Bas, Belgique. Les pondérations utilisées tiennent compte de la place de ces sept pays dans les exportations et les importations françaises, ainsi que dans les importations des pays où exportent la France. Le «taux restreint à l'Europe» est un indicateur construit de manière identique et écartant États-Unis et Japon du panier de monnaies.



Le plan avenir-jeunes couvrant les deux années 1981 et 1982 a concerné au total 480 000 jeunes. Mais certaines modalités qui représentent environ 42 % de ces effectifs n'ont que peu d'effets sur l'emploi durable des jeunes. Aussi le dispositif est-il modifié pour 1982-83. Des mesures ont été prises pour favoriser une meilleure insertion professionnelle des jeunes. Elles devraient bénéficier à environ 300 000 jeunes (dont 100 000 au titre de la qualification professionnelle et de l'insertion des jeunes de 16 à 18 ans sans qualification, 100 000 contrats emploi-formation et 35 000 stages de formation des plus de 18 ans).

## 2. La politique d'accompagnement du réajustement monétaire

Au lendemain du réajustement monétaire de juin dernier, le Gouvernement a mis en place une politique d'accompagnement visant à limiter les effets spontanément inflationnistes du réajustement et à consolider ses effets favorables sur la compétitivité nationale. Au-delà, il s'agissait d'engager un mouvement de résorption durable de l'écart d'inflation entre la France et ses principaux partenaires. Dans ce but, le Gouvernement entend notamment mettre en cause les mécanismes d'indexation des revenus sur les prix et mettre en place des procédures nouvelles de détermination de l'évolution des revenus.

Dans un premier temps un blocage des prix et des salaires, allant jusqu'au 1er novembre, a été décidé. Le blocage des prix concerne les produits industriels (hors énergie et sidérurgie mais y compris IAA) et les services, aussi bien à la production qu'aux différents stades de la distribution. Le blocage ne concerne pas les produits alimentaires frais et les produits importés. Les marges commerciales s'appliquant à ces deux catégories sont cependant bloquées, soit en montant, soit, pour certains produits alimentaires, en taux. En outre il a été institué un taux de TVA de 5,5 % pour tous les produits alimentaires soumis auparavant au taux réduit de 7 % à partir du 1er juillet ; l'effet mécanique de cette mesure est une baisse de 1,1 % de l'indice des prix alimentaires en juillet et août.

Le blocage des revenus prévaut également à partir du 11 juin, conduisant à geler les augmentations normalement prévues jusqu'au 31 octobre, sauf exception. Le SMIC n'est pas concerné par le blocage : après avoir été revalorisé de 2,2 % au 1er mai, il l'a été de nouveau de 3,2 % au 1er juillet (cette hausse couvrant la hausse des prix enregistrée en avril et mai plus un gain de pouvoir d'achat de 1 %).

C'est un effort de ralentissement général des rythmes nominaux qui est engagé et qui devrait trouver une prolongation dans les modalités de sortie du blocage. Au 1er novembre, suite au processus de négociations, le passage du blocage à la régulation des prix devrait être largement généralisé et comporter des objectifs sectoriels de hausse prenant en compte les critères de productivité et de concurrence internationale. La nature des accords sera cependant différenciée selon les secteurs, ce qui traduit la volonté des pouvoirs publics de favoriser une structure des prix relatifs plus bénéfique au secteur exposé à la concurrence internationale : des engagements de lutte contre l'inflation seront passés dans les secteurs industriels, qui pourront retrouver courant 1983 la liberté de leurs prix : les services seront amenés à conclure des accords de régulation sur la base d'une norme de 8 % en 1983. Un effort spécifique de stabilisation ou réduction des marges sera demandé aux commerces, spécialement à la grande distribution. Les tarifs publics seront également soumis à cette norme, à l'exception des tarifs énergétiques. En particulier les prix des produits pétroliers continueront à suivre la formule actuelle.

En matière salariale, la liberté de négociation sera recouvrée dans le secteur privé mais dans le respect de la norme de hausse nominale (10 % en 1982, 8 % en 1983), laquelle peut cependant être comprise sur les deux années cumulées. Dans le secteur public il y aura passage d'une règle d'indexation des salaires sur les prix à une programmation précise des hausses salariales (prédétermination des salaires), permettant la prise en compte par les accords salariaux du ralentissement attendu de l'inflation.

La mise en oeuvre de ce mécanisme implique une renégociation des accords pour 1982 et la limitation du rattrapage intervenant au 1er novembre (3 % pour les fonctionnaires). Le rythme de croisière pris ensuite par la nouvelle règle salariale devrait permettre le maintien du pouvoir d'achat moyen d'ici la fin 1983. La revalorisation prioritaire des bas salaires aura pour contrepartie le gel de la partie des rémunérations supérieures à 250 000 francs par an.

L'ensemble de ces dispositions affecte les effets spontanés et variantiels de la dépréciation du franc intervenue au troisième trimestre qui combine l'ajustement monétaire au sein du SME et la revalorisation du dollar par rapport à l'écu et peut donc être assimilée à une dépréciation du franc contre toutes monnaies. La parité effective du franc devrait baisser de 10 % environ entre la fin 1981 et la fin 1982. Une telle dépréciation (1) tend à dégrader le revenu disponible de l'ensemble des entreprises du fait du renchérissement des consommations intermédiaires importées. Mais les entreprises industrielles, exposées à la concurrence internationale, connaissent une amélioration relative de leur situation, par rapport aux autres entreprises : la dépréciation du franc leur procure une marge de compétitivité ex ante qu'elles convertissent ordinairement pour le tiers en accroissement des prix à l'exportation et leur productivité s'améliore du fait du développement des exportations impulsé par les gains de compétitivité.

Les mesures prises modifient ce schéma sur un double plan :

- la rupture d'indexation des salaires cherche à déplacer une partie du prélèvement extérieur opéré par le renchérissement des importations sur les ménages et améliore corrélativement la situation des entreprises par rapport au schéma spontané.
- l'effet spécifiquement favorable à l'industrie de la dépréciation est renforcé, grâce à la recherche du respect par les prix du secteur abrité de la norme générale de hausse des prix.

Les effets finals de ces mesures dépendent cependant de la réaction de la demande des agents aux variations de prix et de revenus : l'ajustement à la baisse de la consommation des ménages et ses effets induits pourraient contrecarrer les gains de productivité associés à la relance des exportations. Compte tenu des délais nécessaires, le plein effet des mesures ne sera évidemment pas perceptible d'ici la fin 1982. De plus, il est nécessaire de situer ces effets par rapport à la tendance "spontanée" de l'activité économique elle-même, qui peut rendre de tels effets plus ou moins sensibles.

### 3. La politique budgétaire et le contexte financier

#### 3-1 - La politique budgétaire

Le besoin de financement des Administrations Publiques devrait approcher les 110 milliards de francs en 1982 : la hausse de l'ordre d'un point du taux de prélèvement obligatoire, sur la base d'un taux de 42,9 % en 1981 et se partageant de façon à peu près équivalente entre l'augmentation de la pression fiscale et celle des cotisations sociales, ne suffit pas à pourvoir au fort développement des dépenses. Le dynamisme des dépenses consolidées des Administrations Publiques en 1982 (+ 18,4 % en valeur) doit être apprécié de façon équilibrée : cette progression résulte essentiellement du jeu des prestations sociales (+ 20 %) et des intérêts versés (+ 29,6 %). La part de ces derniers dans les dépenses consolidées, certes faible, s'accroît rapidement (de 3 % en 1976 à 5 % en 1982). Si le dynamisme des prestations sociales a un effet expansif, c'est sans doute beaucoup moins vrai des intérêts versés.

Exprimé par rapport au produit intérieur brut, le déficit des Administrations Publiques, de l'ordre de 3 % en France en 1982, devrait rester en deçà du taux moyen observé dans les pays industrialisés (3,9 % hors la France).

---

(1) cf. l'article de Michèle DEBONNEUIL et Henri STERDYNIK "apprécier une dévaluation" (Economie et Statistique - mars 1982).

### 3-2 - Evolution monétaire récente et politique du crédit

Depuis le début de l'année, la progression de la masse monétaire (M2) a largement retrouvé le rythme tendanciel de 15 % l'an, observé jusqu'à l'automne 1981, qui avait été interrompu par la réforme de la rémunération de certains placements liquides (quasi stabilisation de M2 durant les derniers mois de 1981). Sur le premier semestre la progression du financement monétaire du Trésor s'est modérément renforcée par rapport au deuxième semestre 1981, mais elle est largement supérieure à celle du premier semestre 1981 (51,3 milliards contre 35,8 milliards). Le développement du crédit bancaire s'est accéléré ; même en faisant abstraction des crédits en devises aux non-résidents<sup>(1)</sup> la pente suivie avoisine 16 % l'an contre 12,5 % en 1981. Cette évolution a bénéficié aux financements des entreprises qui, du moins jusqu'à l'été, ne paraissent pas avoir été confrontées à une forte contrainte de l'encadrement du crédit (cf situation financière des entreprises). En revanche, le poids de l'encadrement a été vivement ressenti par les banques, surtout en fin de semestre et durant l'été, et la charge issue pour elles des dépassements de normes serait susceptible de réduire leur potentiel de manœuvre d'ici la fin de l'année. La progression des crédits aux particuliers est demeurée modérée.

#### Le contexte monétaire et financier

cours de change en francs (moyennes trimestrielles)

	1979	1980	1981				1982		
	4	4	1	2	3	4	1	2	3
Dollar US .....	4.14	4.42	4.86	5.42	5.81	5.65	5.99	6.28	6.94
Deutsche mark ..	2.35	2.31	2.33	2.38	2.39	2.52	2.56	2.64	2.80
Livre sterling .	8.95	10.54	11.22	11.26	10.67	10.65	11.06	11.17	11.98
Yen .....	1.74	2.10	2.37	2.47	2.51	2.52	2.57	2.57	2.69

En revanche le déficit de la balance des paiements a exercé une influence restrictive sur la masse monétaire que traduit, notamment, la baisse de 30 milliards des avoirs en or et devises inscrits au bilan de la Banque de France durant le premier semestre (+ 7,6 milliards en juillet, nées de la plus value de réévaluation semestrielle des avoirs en devises).

Au second semestre, la croissance de la masse monétaire pourrait se ralentir quelque peu : la modification des anticipations consécutives au lent repli des taux d'intérêt à long terme et les mesures récemment annoncées en faveur de l'épargne longue sont susceptibles de renforcer le marché financier (les émissions brutes ont atteint 92,4 milliards durant les huit premiers mois de 1982, soit en francs constants environ la collecte de la même période de 1980, année faste pour le marché financier). De plus, l'achèvement de la phase de reconstitution d'encaisses observée au premier semestre interviendra sans doute. Enfin, la modération des comportements d'investissement et de stockage éviterait que les entreprises ne recourent trop au crédit (cf. situation financière des entreprises). Néanmoins le respect de l'objectif de croissance de la masse monétaire (M2), fixé en glissement dans une fourchette de 12,5 % à 13,5 %, a requis le maintien d'un dispositif rigoureux d'encadrement du crédit au deuxième semestre. L'examen de la situation financière des entreprises conduit à estimer que celles-ci ne devraient être que modérément contraintes. Pour ce qui est des particuliers, la croissance de crédits à l'habitat s'effectue actuellement surtout sous forme de PAP, distribués par le secteur non bancaire, alors que l'enveloppe de crédit prévue par l'encadrement pour le développement des prêts conventionnés est pour le moment peu sollicitée ; il subsiste donc une marge importante pour le second semestre.

(1) Les crédits en devises sont affectés comptablement par l'appréciation du dollar.



### 3-3 - L'évolution des taux d'intérêt

Après les tensions sur les taux d'intérêt à court terme enregistrées au second trimestre, les autorités monétaires ont provoqué un repli progressif aboutissant à une baisse de 16,8 % en avril (moyenne mensuelle) à 14,6 % en août. Le différentiel de taux nominal avec la R.F.A. est revenu de 7,3 points en avril à moins de 6 points en août. Sur les derniers mois, les taux d'intérêt réels sont proches en France et en R.F.A., de l'ordre de 3 %. A l'été la France retrouve le niveau d'intérêt réel observé à la fin 1981, après une phase de baisse fin 1981 et début 1982. Le taux de base bancaire qui demeurait à 14 % depuis fin octobre a été abaissé par deux fois (13,75 % en juillet ; 13,25 % en septembre). Le reflux très progressif des taux d'intérêt à long terme, amorcé en juillet 1981, s'est maintenu : les taux qui s'établissaient à 17,32 % en juin 1981 (obligations de 1ère catégorie) et à 16,44 % fin 1981 se situent à 15,9 % (à la mi-septembre). Pour les derniers mois de 1982, les projections contenues dans cette note retiennent la poursuite d'un faible abaissement des taux d'intérêt.

#### Taux d'intérêt à court terme (moyennes trimestrielles)

	1979	1980	1981				1982		
	4	4	1	2	3	4	1	2	3
France (1)	11.9	10.9	11.1	16.1	17.9	16.1	15	16.40	14.6
Etats-Unis(2)	13.6	15.9	16.6	17.8	17.6	13.6	14.2	14.5	11.0
R.F.A (1)	8.3	9.	10.5	11.7	12.	10.9	10	9.2	8.6
Royaume Unis (1)	13.7	14.2	12.6	10.3	11.7	13.4	13.4	12.6	10.7
Japon (3)	7.5	10	8.5	7.1	7.2	6.9	6.6	7.2	7.2

(1) taux de l'argent au jour sur le marché monétaire

(2) taux des federal funds

(3) taux de l'argent à vue sur le marché monétaire Source : Bulletin de l'OCDE

#### Hiérarchie des taux d'intérêt en France

	1979	1980	1981		1982								
	déc	déc	juin	déc	janv	fév	mars	avril	mai	juin	juil	août	sept
Taux d'intérêt à court terme (1)	12.1	10.9	19.9	15.5	15.3	14.6	15.7	16.8	16.4	16.0	15.0	14.6	14.2
Taux d'intérêt à long terme (2)	12.1	14.7	17.6	17.1	17	17	16.8	16.9	16.8	16.9	16.5	16.78	15.8
Taux de base bancaire (3)	11.50	12.25	17	14	14	14	14	14	14	14	13.75	13.75	13.25

(1) Taux de l'argent au jour le jour sur le marché monétaire

(2) Taux à l'émission des emprunts obligataires garantis par l'Etat

(3) Taux en vigueur en fin de mois.



Le blocage des prix et revenus est intervenu alors que le mouvement inflationniste était déjà passé, à la fin 1981 et au début 1982, par son intensité maximale. Mais le ralentissement de la hausse des prix restait, au printemps dernier, encore insuffisant comparativement à celui qu'enregistraient depuis le début de l'année les principaux partenaires de la France. Le blocage des prix n'a pas dû briser un mouvement d'accélération de l'inflation mais a dû convertir en faible hausse un ralentissement trop lent : les tensions créées par le blocage sont moindres dans ce dernier cas de figure, qui prévaut effectivement, que dans le premier.

### 1. Coûts et prix dans l'industrie manufacturière

L'industrie manufacturière (1) enregistre entre la mi-1981 et la mi-1982 un double mouvement :

- Un ralentissement du prix des consommations intermédiaires, qui passe très progressivement d'un rythme trimestriel de 3,2 % au second trimestre 1981 à un rythme de 2,2 % au second trimestre 1982. Ce ralentissement est le fait des consommations intermédiaires importées, en liaison avec le net ralentissement de l'inflation à l'étranger, la stabilisation entre l'automne 1981 et la mi-1982 du cours des matières premières industrielles exprimé en francs, le comportement de marge probablement modéré des exportateurs étrangers sur le marché français. Le glissement du franc contre le dollar n'a, sur cette période, que contrecarré partiellement cette tendance.

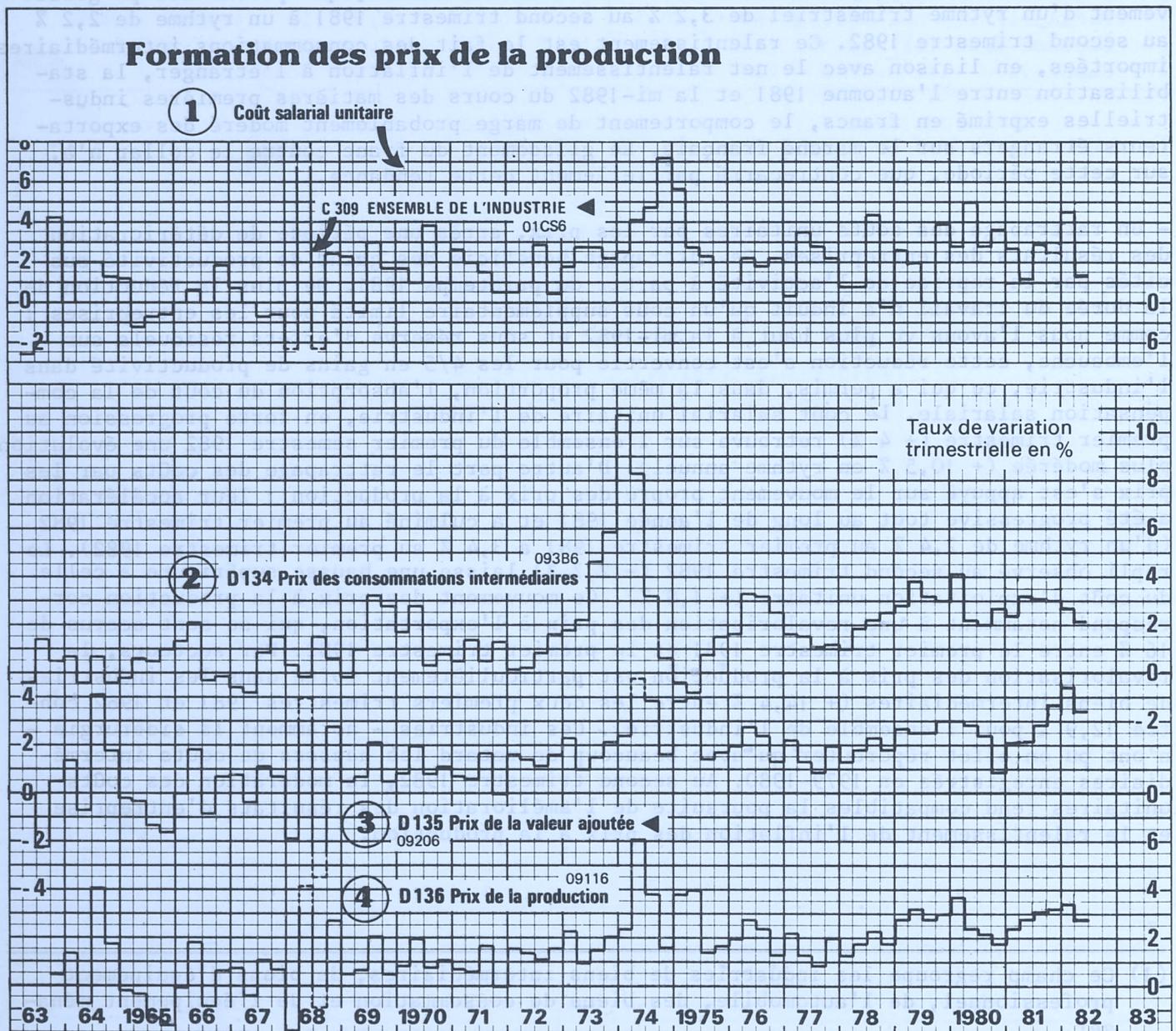
- Un rattrapage des coûts unitaires par les prix, après une période de détérioration des résultats des entreprises. Ce rattrapage bénéficie des gains de productivité suscités par la reprise de l'activité à partir du printemps 1981. De plus la réduction de la durée du travail n'a induit qu'un coût supplémentaire limité pour les entreprises : comme nous l'avons vu plus haut, à la mi-1982 et sous réserve d'effets résiduels sur l'embauche, cette réduction s'est convertie pour les 4/5 en gains de productivité dans l'industrie, ce qui a permis, dans la même proportion, l'absorption du coût de la compensation salariale. Le coût salarial unitaire de l'industrie, en forte progression au premier trimestre (+ 4 %) retrouve sur l'ensemble du premier semestre 1982 une évolution plus modérée (+ 10,5 % en rythme annuel). D'autre part le rattrapage des coûts par les prix s'est appuyé sur le mouvement propre des prix à la production : leur accélération a été progressive tout au long de l'année 1981 et a culminé au premier trimestre 1982 (d'un rythme de 2,4 % au premier trimestre 1981 à 3,4 % au premier trimestre 1982). Le repli observé au second trimestre 1982 (+ 2,7 %) laisse une hausse supérieure à celle du coût d'exploitation unitaire (+ 1,8 %). Ce mouvement des prix à la production correspond notamment à une revalorisation des prix à l'exportation, qui se sont accrus de 16 % entre le premier trimestre 1981 et le premier trimestre 1982. Par secteurs, la revalorisation des prix à la production est particulièrement forte dans les industries de biens intermédiaires (+ 14,4 % entre les deux premiers trimestres 1981 et 1982 contre 12,9 % pour l'ensemble de l'industrie). Ces industries - notamment la sidérurgie - n'ont pu en effet répercuter qu'avec beaucoup de retard les hausses de coûts intermédiaires enregistrés en 1979-1980. Au second trimestre 1982, la modération des coûts unitaires rend compatibles la poursuite de l'amélioration des résultats d'entreprise et le ralentissement de l'inflation des prix à la production.

(1) Ce champ regroupe les industries de biens intermédiaires, de biens d'équipement professionnel, de l'automobile, des biens de consommation et de l'équipement ménager.

Le blocage des prix et revenus est intervenu alors que le mouvement inflationniste était déjà passé, à la fin 1981 et au début 1982, par son intensité maximale. Mais le ralentissement de la hausse des prix restait, au printemps dernier, encore insuffisant comparativement à celui qu'enregistraient depuis le début de l'année les principaux partenaires de la France. Le blocage des prix n'a pas dû briser un mouvement d'accélération de l'inflation mais a dû convertir en faible hausse un ralentissement trop lent ; les tensions créées par le blocage sont moindres dans ce dernier cas de figure, qui prévaut effectivement, que dans le premier.

**COMMENTAIRE EN PAGE DE DROITE**

GRAPHIQUES DE TENDANCES, cahier vert, page 79 et page 88. Source : Comptes trimestriels. Ces séries sont relatives au seul ensemble de l'industrie manufacturière. Le coût salarial unitaire est le rapport de la charge salariale hors cotisations sociales employeurs, à la production en volume. Les consommations intermédiaires sont celles de biens et services utilisés par les unités productrices au cours du processus de la production. La valeur ajoutée de l'ensemble manufacturier est la différence entre la valeur de sa production et celle de ses consommations intermédiaires.



Prix et coûts dans l'industrie manufacturière

	1981				1981	1982				1982
	1	2	3	4	/1980	1	2	3	4	/1981
1. Prix des consommations intermédiaires .....	2.4	3.2	3.1	3.0	11.0	2.7	2.2	2.4	2.5	11.1
2. Coût salarial unitaire (= 3 - 4) .....	2.4	0.5	2.7	2.8	10.9	4.0	1.1	3.2	2.0	10.8
3. Taux de salaire horaire	2.9	3.4	3.9	4.1	14.3	4.6	3.9	1.5	2.3	12.5
4. Productivité .....	0.4	2.9	1.3	1.3	3.0	0.6	2.7	-1.6	0.3	4.3
5. Coût d'exploitation unitaire (hors cotisations sociales).....	2.5	2.2	3.0	3.0	10.8	3.1	1.8	2.7	2.3	11.1
6. Prix de production ...	2.4	2.6	3.0	3.3	10.5	3.4	2.7	1.6	3.1	12.1

L'ajustement monétaire de juin et les mesures de blocage interviennent dans ce contexte. Dès lors l'évolution de la structure des coûts et prix dépend des éléments suivants :

- L'évolution des prix des consommations intermédiaires enregistre la hausse du prix des produits importés, consécutives à la dépréciation du franc et le mouvement du prix des produits non bloqués (sidérurgie, énergie). Par ailleurs le blocage des prix concerne environ les deux tiers des consommations intermédiaires. Ce sont là les deux facteurs qui déterminent l'évolution du prix de ces dernières. Ces deux facteurs se compenseront à peu près au troisième trimestre. De même, au quatrième, la sortie du blocage et un très léger retrait du dollar auraient des effets de signe contraire. La hausse du prix des consommations intermédiaires gardera donc au second semestre la tendance qu'elle avait au premier, soit 2,4 à 2,5 % en taux trimestriel. Les prix à la production, bloqués jusqu'au 1er novembre, resteront en-deçà de ce taux au troisième trimestre, ce qui constitue un prélèvement sur la valeur ajoutée. La sortie du blocage devrait leur permettre de rattraper ce retard au quatrième trimestre : sur l'ensemble du semestre, prix des consommations intermédiaires et prix à la production auraient une évolution semblable.

- La médiocrité de l'activité pèsera négativement sur la productivité horaire du travail qui devrait connaître une baisse au cours du second semestre (- 1,3 % contre + 3,3 % au premier). De ce fait, le blocage des salaires et les limitations du rattrapage à la sortie ne permettront pas de ralentissement du coût salarial unitaire (hors cotisations sociales) dans l'industrie (+ 5,2 % au second semestre contre + 5,1% au premier). Il faut souligner que la productivité est une variable centrale pour dénouer les tensions créées ex ante par le blocage. Dans ce chiffre elle reste insuffisante pour permettre un ralentissement des coûts unitaires d'exploitation (consommations intermédiaires et coûts salariaux par unité produite) : la tendance des coûts unitaires, tous effets confondus, resterait très proche au second semestre de celle qu'elle enregistrait au premier.

- La hausse des charges sociales employeurs du début juillet (relèvement du plafond) conforte la remarque précédente. Elle contribue pour 0,5 point environ à la hausse du coût d'exploitation unitaire (y.c. cotisations sociales) au troisième trimestre.

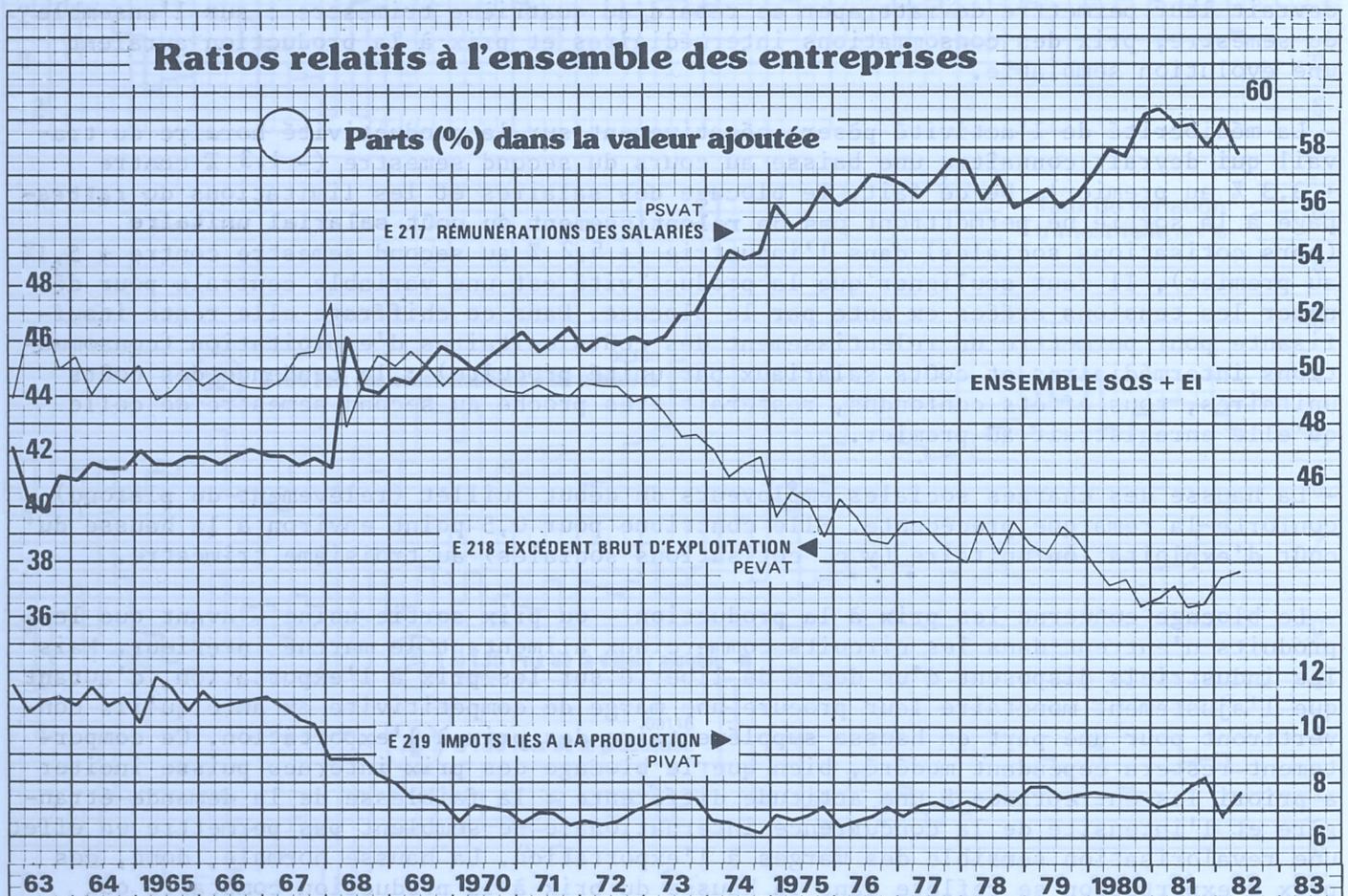
- Le blocage concerne les prix à la production - ou prix sortie-usine - avant que les produits n'entrent dans les circuits commerciaux alimentant le marché intérieur. Mais les industriels disposent d'un degré de liberté sur les prix à l'exportation, d'autant que l'ajustement monétaire leur procure une marge de compétitivité ex ante qu'ils convertiront pour une part en hausse supplémentaire des prix à l'exportation. Ce comportement restera cependant modéré, bien que le blocage des prix internes puisse inciter a priori les entreprises à une attitude différente : la faiblesse de la demande étrangère et l'intensité de la concurrence internationale ne semblent pas permettre en effet une revalorisation sensible des marges à l'exportation. La hausse normale, donc, des prix d'exportation se reflète dans la hausse du prix à la production comptable qui

Ratio : masse salariale sur valeur ajoutée  
(y.c. cotisations sociales)

	1981				1981	1982				1982
	1	2	3	4		1	2	3	4	
Entreprises non financières .....	59.4	58.7	58.7	58.1	58.7	58.9	57.7	58.6	57.9	58.3
dont : sociétés .....	72.1	71.3	71.3	70.4	71.3	71.4	70.0	71.2	70.1	70.7
entreprises ...										
individuelles	22.9	22.6	22.7	22.5	22.7	22.7	22.2	22.4	22.9	22.4

### COMMENTAIRE EN PAGE DE DROITE

GRAPHIQUE DE TENDANCES, cahier vert, page 103. Sources : Comptes trimestriels. L'ensemble SQS + EI signifie : sociétés et quasi-sociétés y compris les entrepreneurs individuels. Cette dernière précision est à prendre en compte quand on observe la part des rémunérations des salariés et celle de l'excédent brut d'exploitation (EBE) dans cette valeur ajoutée : 1. Les évolutions de ces ratios reproduisent en grande partie le phénomène de salarisation croissante observé dans certaines activités (tendance de long terme dans les branches non industrielles telles que le commerce et les services). 2. Il reste que les mouvements à court terme de ces indicateurs (quelques trimestres) peuvent aider à situer l'évolution des difficultés des entreprises. La part de l'EBE dans la valeur ajoutée est alors à relier à la FBCF des entreprises.



couvre les différentes destinations des produits. Enfin, pour la fin de l'année, les dispositions annoncées de sortie du blocage devraient éviter un dérapage important : le rattrapage des prix à la production resterait limité. Le profil suivant peut donc être retenu : + 1,6 % au troisième trimestre, + 3,1 % au quatrième.

Dans ces conditions, l'effet des mesures et l'évolution de l'activité industrielle stabilisent, sur l'ensemble du second semestre, le rapport des prix aux coûts de production unitaires dans l'industrie. L'effet supplémentaire des hausses de charges sociales au troisième trimestre pourrait même entraîner une légère avance des coûts sur les prix. Le mouvement de diminution de la part de la masse salariale dans la valeur ajoutée, engagé depuis le second trimestre 1981, est ainsi stoppé et fait place à une quasi-stabilisation sur l'ensemble du second semestre.

#### Prix de production dans les différentes branches industrielles

	1981				1981 /1980	1982				1982 /1981
	1	2	3	4		1	2	3	4	
Industrie manufacturière	2.4	2.6	3.0	3.3	10.5	3.4	2.7	1.6	3.1	12.1
Biens intermédiaires	1.6	2.9	3.3	3.6	9.7	3.8	2.7	1.4	3.0	12.9
Équipement professionnel	2.9	2.3	2.3	2.8	10.7	3.8	2.8	1.7	3.3	11.9
Automobile .....	2.3	2.0	3.0	3.3	10.9	2.5	2.8	1.8	3.4	11.3
Biens de consommation ..	3.0	3.4	3.2	3.1	12.7	3.2	2.5	2.0	3.6	12.3
Équipement ménager .....	2.1	1.2	2.4	0.5	7.5	1.9	1.8	0.8	1.5	5.9

## 2. Prix et coûts pour l'ensemble des entreprises

#### Prix de production et de valeur ajoutée dans l'ensemble des branches marchandes

	1981				1981 /1980	1982				1982 /1981
	1	2	3	4		1	2	3	4	
1. Prix des consommations intermédiaires .....	3.4	3.4	3.7	3.0	13.5	2.5	1.8	3.3	2.4	11.5
2. Prix de production ...	2.9	3.0	3.5	3.4	12.3	3.1	2.4	2.4	2.7	12.2
3. Prix de la valeur ajoutée .....	2.4	2.5	3.3	3.7	11.1	3.6	2.9	1.6	3.0	12.9

Pour l'ensemble des entreprises le second semestre serait caractérisé par une double évolution :

- Un fléchissement du rythme de croissance du prix de la valeur ajoutée (+4,6% pour le second semestre contre + 6,6 % au premier). L'accélération de la hausse du prix des consommations intermédiaires, plus forte au second semestre que pour la seule industrie (5,8 % contre 4,4 % au premier) en est une première explication. Elle tient notamment à la revalorisation du coût de l'énergie importée. D'autre part, si la hausse des prix à la production reste relativement forte au troisième trimestre (+ 2,4 % contre + 1,6 % pour la seule industrie manufacturière), en raison de la revalorisation des tarifs énergétiques, le quatrième trimestre ne devrait pas connaître d'accélération nette (+ 2,7 %) alors que l'industrie bénéficierait d'un certain rattrapage. En particulier, les modalités de sortie de blocage seront strictes pour les commerces et services, dont les prix auront déjà évolué faiblement au troisième trimestre. Sur le semestre, la hausse du prix à la production de l'ensemble des branches marchandes serait de 5,1 %, quasi-identique à celle de l'industrie et sensiblement en retrait du mouvement de prix des consommations intermédiaires. Le ralentissement du prix à la valeur ajoutée (hors TVA déductible) serait renforcé par le fait que les entreprises devraient supporter transitoirement - au troisième trimestre - la hausse du taux normal de TVA puisque les prix bloqués sont les prix toutes taxes comprises.

couvre les différentes destinations des produits. Enfin, pour l'année 1982, les dispositions annoncées de sortie du blocage devraient éviter un dérapage important. Le rattrapage des prix à la production resterait limité. Le profil suivant peut donc être retenu : + 1,6 % au troisième trimestre, + 3,1 % au quatrième.

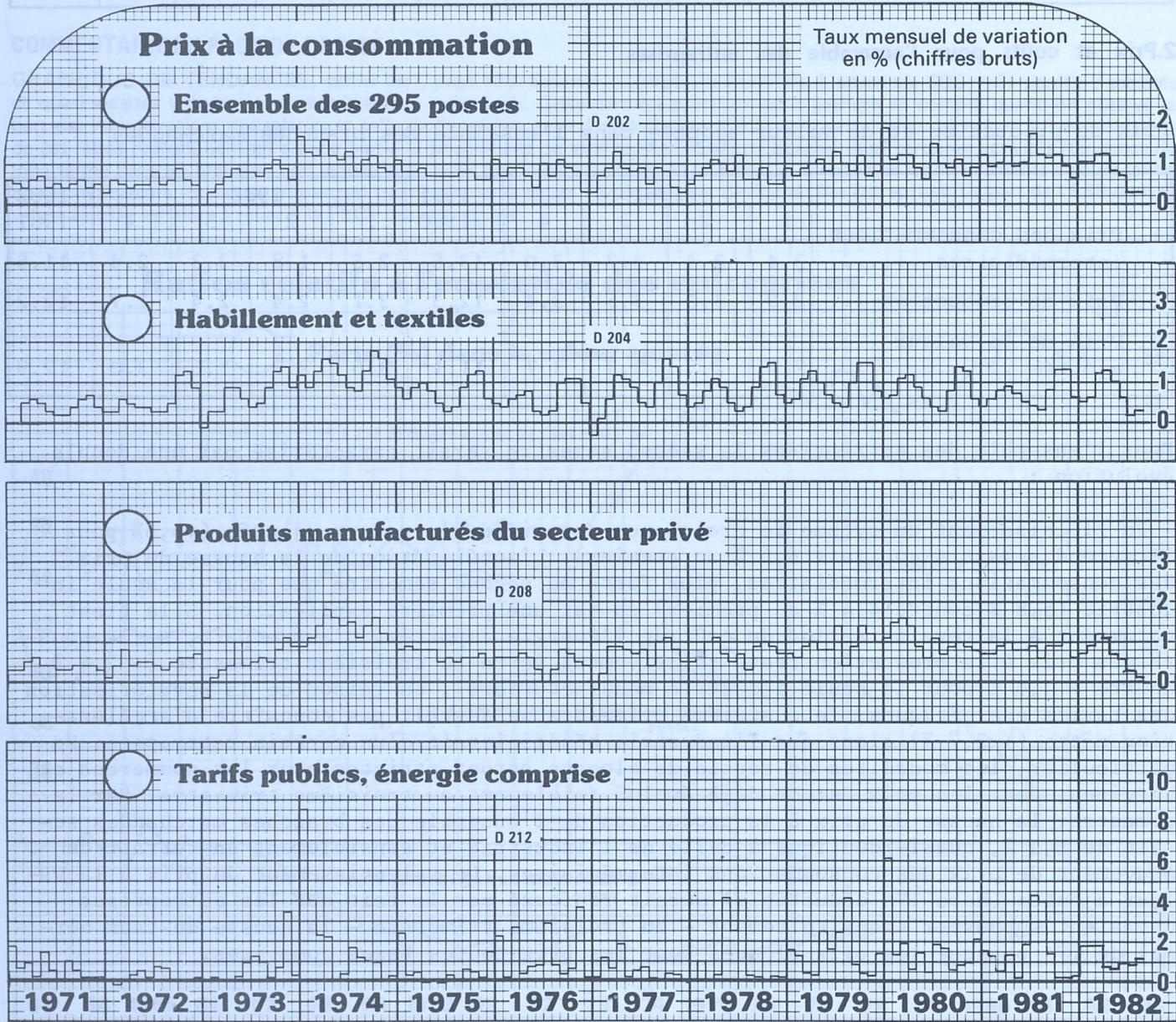
Dans ces conditions, l'effet des mesures et l'évolution de l'activité industrielle stabilisent, sur l'ensemble du second semestre, le rapport des prix aux coûts de production dans l'industrie. L'effet supplémentaire des hausses de charges liées au troisième trimestre pourrait même entraîner une légère avance des coûts sur les prix. Le mouvement de diminution de la part de la masse salariale dans la valeur ajoutée, engagé depuis le second trimestre 1981, est ainsi stoppé et fait place à une quasi-stabilisation sur l'ensemble du second semestre.

Prix de production dans les différentes branches industrielles

1982	1981	1980	1979	1978	1977	1976	1975	1974	1973	1972	1971
12.1	10.5	10.2	3.4	2.7	1.8	3.1	12.1				
1.6	2.9	3.3	3.6	9.7							
2.4	2.6	3.0	3.3	10.5							
1	2	3	4								

COMMENTAIRE EN PAGE DE DROITE

GRAPHIQUES DE TENDANCES, cahier bleu, page 64 et page 66. Habillement et textiles : y compris chaussures, linge de maison, tissus d'ameublement etc. Produits manufacturés du secteur privé : se trouvent donc exclus les postes dont les prix sont, ou ont été fixés jusqu'ici, par les pouvoirs publics (tabac, énergie, etc.). Tarifs publics, énergie comprise : c'est-à-dire l'ensemble des indices couvrant des prix fixés par les pouvoirs publics (tarifs des services publics, mais aussi tabac, énergie etc).



- Hors cotisations sociales, le coût salarial unitaire ralentirait sensiblement au second semestre (+ 3,6 contre + 5,8 au premier) compte tenu du blocage des salaires et d'une productivité certes stagnante mais dont l'inflexion est moins défavorable que dans l'industrie. La revalorisation du plafond de cotisations sociales intervenue début juillet ne permet cependant pas au coût salarial global d'enregistrer un ralentissement aussi net (6,2 au premier et 4,9 au second). De ce fait, la part des salaires bruts dans la valeur ajoutée croît nettement au troisième trimestre. Elle redescend certes en fin d'année. Au-delà de ces fluctuations de très courte période, la part salariale est au second semestre quasi identique à celle du premier semestre. Un terme est ainsi mis à un mouvement de diminution de cette part depuis le second trimestre 1981.

En définitive au second semestre, le rapport prix des consommations intermédiaires - prix de production serait plus défavorable dans l'ensemble des branches marchandes que dans la seule industrie manufacturière. Mais l'inflexion plus forte à la baisse de la productivité dans le cas de l'industrie compenserait à peu près ce premier effet. Dans les deux cas, la part de la masse salariale dans la valeur ajoutée se stabiliserait, ce qui mettrait un terme au mouvement de diminution qui prévalait depuis un an.

#### Prix et coûts de production des entreprises non financières

	1981				1981	1982				1982
	1	2	3	4		1	2	3	4	
Prix de production .....	2.9	3.0	3.5	3.4	12.4	3.1	2.4	2.4	2.7	12.3
Coût unitaire total .....	3.4	3.0	3.9	3.2	13.8	2.6	2.1	3.0	2.3	11.8
dont : cons. intermédiaires	3.7	3.5	3.5	2.9	13.4	2.3	2.0	3.2	2.4	11.2
frais financiers ....	9.9	6.4	6.0	3.4	36.5	4.4	1.1	2.1	1.0	14.1
Impôts liés à la										
production .....	-4.3	6.7	9.5	9.6	10.7	-11.4	12.9	0.9	7.8	12.9
coût salarial .....	3.4	1.5	3.4	2.8	12.9	5.3	0.8	2.9	1.9	12.3
Salaire horaire (+) .....	3.2	3.6	3.9	4.2	14.8	5.1	3.8	1.5	2.4	16.2
Productivité (-) .....	-0.2	1.7	0.7	1.2	1.5	0.9	2.3	-0.4	+0.4	4.3
C.S. Employeurs (+) .....	0.0	-0.4	0.3	-0.2	- 0.2	0.9	-0.6	0.9	0.2	0.8
= coût salarial unitaire ..	3.4	1.5	3.4	2.8	12.9	5.2	0.9	2.8	2.1	12.4

### 3. Les prix à la consommation

De janvier à mai 1982, la hausse des prix à la consommation était restée soutenue mais un ralentissement intervenait dès le mois de juin (+ 0,7 %). Le glissement est de 6 % sur le premier semestre.

En évolution corrigée des variations saisonnières, les prix à la consommation avaient ralenti depuis les taux élevés de l'été 1981 jusqu'à la fin 1981 mais le rythme du premier semestre est resté de l'ordre de 1 % par mois : si les prix des produits alimentaires ont ralenti, les prix des produits industriels du secteur privé ont légèrement accéléré, répercutant les fortes hausses de prix à la production du début d'année et les services privés ont répercuté sans délai les hausses autorisées par les accords de régulation. Enfin, les tarifs publics ont continué de croître rapidement. Cependant, dès les mois de mai et juin, le rythme corrigé des variations saisonnières se ralentit nettement pour l'alimentation et les produits manufacturés.

Le ralentissement de l'inflation française qui était engagé depuis octobre 1981 avait marqué le pas au début de l'année, ce qui conduisait à un écart croissant avec les pays étrangers. Il semble avoir repris en mai-juin. Les mesures de blocage intervenaient ainsi dans des conditions favorables.

De fait, les résultats du mois de juillet ont été bons, ce qui est redevable de plusieurs éléments :

Il apparaît une inflexion de la tendance des produits alimentaires frais, non bloqués - bien que les marges s'y appliquant le soient (en montant ou en taux), vers une moindre hausse. Si le contrôle des marges et la baisse du taux de T.V.A. de 7 à 5,5 %, dont l'incidence mécanique sur l'indice des prix alimentaires est de l'ordre de 1 %, ont joué favorablement, cette tendance apparaît dotée d'une certaine durabilité, compte tenu des récoltes abondantes (céréales et vins en particulier).

D'autres éléments favorables ont joué en juillet :

- La hausse modérée des loyers (+ 1 %), correspondant aux seuls relèvements effectivement appliqués avant le 11 juin.

- la décélération très sensible des prix du textile-habillement (+ 0,2 %) malgré les dérogations accordées aux produits saisonniers.

- La baisse de l'indice des prix de l'automobile, due à un effet de qualité en période de blocage des prix.

Deux facteurs poussent à l'obtention de bons résultats pendant la période de blocage des prix : une décélération sensible des prix alimentaires et un blocage bien respecté, mieux qu'à la fin de 1976. Les résultats du mois d'août (+ 0,3 %) confirment cette analyse.

De plus, les modalités annoncées de sortie du blocage, s'orientant vers un système d'accords de régulation plus ou moins stricts selon qu'il s'agisse du commerce et des services ou des produits industriels, devrait éviter tout rattrapage excessif. L'indice des prix ne devrait donc pas connaître de dérapage en fin d'année d'autant que la méthode de calcul de l'indice lisse les changements de tendance (relevés trimestriels pour près des 2/3 des produits industriels et 30 % des services privés).

Les tarifs publics continueront à progresser rapidement. Un certain nombre de tarifs publics seront revalorisés en fin d'année et un reliquat de hausse des produits pétroliers dû au niveau du dollar devra être répercuté. D'août à décembre, la hausse des tarifs publics y compris l'énergie entraînera une hausse de l'indice de 0,9 % soit environ le quart de la hausse attendue au cours de la période.

Sur l'année, le glissement des prix de détail serait donc de 10 % et la hausse en moyenne de 12 %.

Evolution des principaux groupes  
(glissement)

Groupes	Pondération 82	1er sem. 1982	2ème sem. 1982 *	Année 1982 *
Alimentation .....	2 557	6,5	3,2	10,0
Produits industriels du secteur privé .....	3 300	5,3	3,4	8,9
Services du secteur privé ..	1 659	6,9	3,4	10,5
Tarifs publics (y.c.énergie)	1 417	7,4	7,2	15,1
Loyers-eau (1) .....	662	5,5	1,6	7,2
Santé .....	405	1,4	2,8	4,2
ENSEMBLE .....	10 000	6,0	3,7	10,0

(1) l'hypothèse est faite que la hausse des loyers consécutive à la sortie du blocage ne sera prise en compte qu'à partir de janvier 1983, conformément aux modalités habituelles d'enregistrement de hausse des loyers le premier mois de chaque trimestre. Une prise en compte plus précoce de cette hausse aurait une incidence de 0,2 à 0,3 dixièmes de point sur l'indice des prix de détail du quatrième trimestre.